

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département  
de la Haute-Savoie

Arrondissement de  
Saint-Julien-en-Genevois

**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 2023.078**

Séance du **DIX-SEPT JUILLET DEUX MILLE VINGT-TROIS**

Date de la convocation : Mardi 11 juillet 2023

Président de séance : M. Patrick ANTOINE

Secrétaire de séance : Mme Anne-Lise VOUTAY-MERMET

Quorum : 15

21 présents :

MMES et MM. ANTOINE, FENEUL, BELMAS, PELLIER, COLLOT, VOUTAY MERMET, LAMBELET, FRIES CHATAGNAT, SILLARD, JOURNE, BARBERIS, PARRET, GAUD-DAVIET, PICHAT, MOUCHET, LEVET, GUGLIOTTA, REAL-LAFFRIQUE, ROGUET, MARTINEZ, RICHARD

3 pouvoirs :

Maurice BERTRAND à Véronique FENEUL, Dominique JOLIVET à Martine GAUD-DAVIET, Stéphanie BREGEGERE à Laetitia REAL-LAFFRIQUE

4 absents :

Mmes MARAUD et PAILLASSON et MM. RIBOURDOUILLE et ALPSTEG

***Objet : Marché d'achat de vêtements de travail, d'équipements de protection individuelle et de petits équipements (n°2218) – Lot n°2 : Achat de vêtements et d'équipements de protection individuelle pour le personnel de la crèche, la restauration, ATSEM, l'entretien et du relai petite-enfance – Déclaration procédure infructueuse***

Le marché actuel d'achat de vêtements de travail, d'équipements de protection individuelle et de petits équipements a pris fin à compter du 31 décembre 2022.

Un nouveau marché de fournitures en procédure adaptée, conformément aux dispositions des articles R. 2123-1 et suivants du code de la commande publique, celui-ci a été déclaré infructueux par le Conseil municipal par délibération n°2023.007 du 16 janvier 2023 suite à une absence de candidature. Le Conseil municipal a alors décidé de relancer le lot 2 par une procédure sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R. 2122-2 du code de la commande publique.

Deux procédures sans publicité ni mise en concurrence ont été lancées auprès de deux entreprises différentes mais celles-ci n'ont pas répondu aux différentes consultations.

Une nouvelle procédure adaptée a été lancée le 3 mai 2023 et publiée au BOAMP et sur le profil acheteur de la commune.

**N° 2023.078**

La date limite de remise des offres était fixée au 05 juin 2023. Aucun pli n'a été réceptionné dans les délais.

Il convient de déclarer la procédure du lot n°2 infructueuse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

**ARTICLE UNIQUE : DÉCLARE** la procédure du lot n°2 – Achat de vêtements et d'équipements de protection individuelle pour le personnel de la crèche, la restauration, ATSEM, l'entretien et du relai petite enfance – infructueuse du fait de l'absence de candidature et d'offre dans les délais prescrits.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.


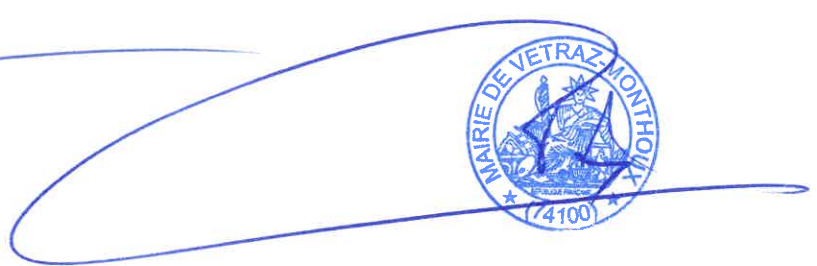

La Secrétaire de séance  
Anne-Lise VOUTAY-MERMET

pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 27 juillet 2023

Le Maire

Patrick ANTOINE



Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire  
du présent acte transmis en Sous-Préfecture  
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 28/07/2023



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.